

REVUE  
DE LA  
NUMISMATIQUE  
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—  
2<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME V.

V. 11-12  
1855-56



BRUXELLES,  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
1855

UN DENIER INÉDIT

DE

THIBAÛT DE BAR, ÉVÊQUE DE LIÈGE.

(1303-1312.)

PLANCHE V, n° 6.

---

Les numismates, comme les monnaies et les médailles, se divisent en diverses catégories, dont l'étude et la classification peuvent offrir un vif intérêt.

Une variété très-remarquable c'est le numismate ou numismane atteint de jalousie. On aurait tort de s'imaginer que les émotions poignantes de cette cruelle passion soient exclusivement excitées par les sentiments qu'on est convenu d'appeler *tendres* par excellence; la poursuite et la possession d'un objet d'art, d'une médaille, d'une pièce unique, inédite surtout, peuvent produire toutes les alternatives de joie, d'inquiétude et de douleur qui caractérisent les grandes passions.

Allez voir le numismate jaloux : il vous reçoit avec la plus exquise politesse, il épuise toutes les formules courtoises, toutes les nouvelles du jour pour éloigner le moment de la demande qu'il redoute; mais, enfin, vous saisissez une pause ou un accès de toux pour glisser doucement votre humble requête, *voir et admirer les richesses d'un médaillier interdit aux profanes!* Ici la physionomie

du numismate s'altère, il devient soucieux, il vous regarde comme si vous veniez de commettre une légère inconvenance ! sa collection, *c'est si peu de chose* (le dissimulé !) *rien n'est classé, tout est en désordre !* (l'effronté diplomate !)

Un jour il m'a été donné de pénétrer dans un de ces sanctuaires, véritables harems de la numismatique. *Du désordre !* — Ah ! bien oui ! — les médailliers étaient des chefs-d'œuvre de menuiserie ; tout était classé, étiqueté presque aussi bien qu'à la bibliothèque royale (je n'oserais dire mieux) ! Un petit médaillier, un bijou, se cachait dans un coin ; on voulait le dissimuler, j'eus la barbarie d'insister ; c'étaient les pièces *inédites !* jamais tabernacle ne fut ouvert avec plus de solennité par un évêque officiant ! les sentiments vrais sont contagieux, je devins moi-même ému et saisi d'un tremblement de vénération. Ah ! Monsieur ! m'écriai-je, quelle trouvaille ! quelle bonne fortune pour les lecteurs de la *Revue !* car vous me permettez, n'est-ce pas ? de prendre l'empreinte de quelques-unes de ces pièces, de les publier..... Ici je fus arrêté net, le tabernacle se referma brusquement, et je reçus l'atteinte d'un regard fauve (le même qui m'a été jeté un jour par un Turc, qui m'avait paru bon enfant et auquel je demandais étourdiment la permission de faire le croquis d'une de ses femmes). Je ne réclamai pas, j'eus le sentiment profond de mes torts ! — Depuis ce temps mon honorable confrère m'évite et ne me donne plus la main.

On prétend qu'il existe un amateur tellement friand du bonheur de posséder des objets inconnus et enveloppés de mystère, qu'il n'a jamais pu se résoudre à dépouiller une

trouvaille acquise en bloc et dont les trésors sont cachés sous une triple enveloppe de vert de gris, de terre et de toile cachetée! Cet amateur est un profond philosophe, il sait qu'en examinant les choses de trop près on peut en détruire le prestige. — D'autres numismates, dit-on, attendent avec une certaine impatience la vente, après décès, qui permettra de fouiller dans le sac mystérieux. Il est inutile d'ajouter que nous n'en croyons pas un mot! — Ce sentiment peu chrétien est évidemment inventé par la malveillance.

Heureusement tous les numismates ne sont pas atteints de la manie de cacher leurs richesses; nous en avons eu la preuve en visitant un de nos honorables confrères dont la collection aussi nombreuse qu'intéressante mérite une étude toute particulière; — là, tous les médailliers nous ont été ouverts avec la plus franche cordialité et nous avons pu emporter des empreintes des pièces les plus rares et les plus curieuses. Nous nous contenterons aujourd'hui de publier un grand denier d'argent <sup>(1)</sup> de Thibaut de Bar, évêque de Liège, 1303-1312, remarquable par la singularité de son type tout à fait italien.

— L'évêque de face, assis sur un trône, bénissant de la main droite et tenant la crosse de la main gauche :  $\text{M}^{\text{H}}\text{B}$ .  
EPS.

R. — Croix pattée, anglée de 4 feuilles trilobées ou plutôt de 12 globules comme les esterlins. Entre un double grènetis : ✠  $\text{LEOD} : \text{CIVITATIS}$ . Voir pl. V, n° 6.

M.

(1) Cette pièce appartient à la riche collection de M. le chevalier de Jonghe.

---



1.



BR.



3.



AR.



2.



BR.



4.



BR.



5.



BR.



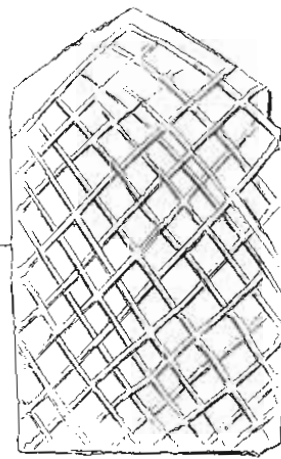
6.



A.



7.



P.